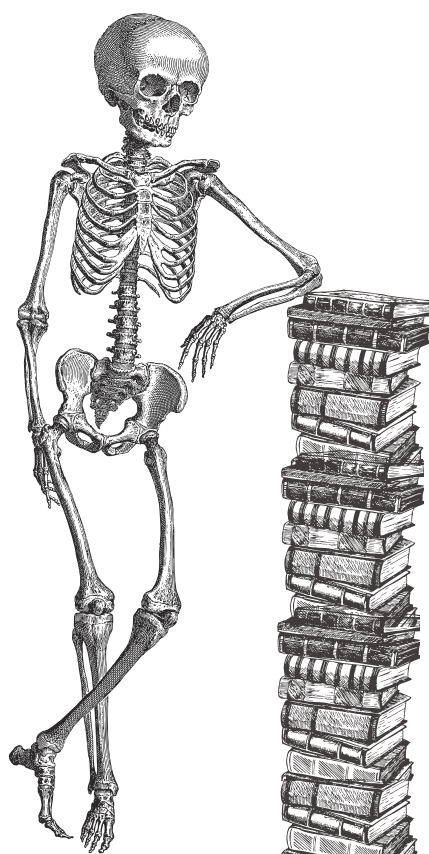


MORT ET DROIT

Colloque organisé par
l'Association des doctorants en
droit de l'Université de Reims
(ADENDUR)

Vendredi 18 septembre 2026
Faculté de Droit de l'Université
de Reims Champagne-Ardenne
Amphithéâtre Recherche
(Bâtiment 13)



MORT ET DROIT

Vendredi 18 septembre 2026 - Faculté de Reims Champagne-Ardenne

8h45 **Accueil des participants**

9h30 **Allocutions d'ouverture**

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Amphithéâtre recherche

LA MORT COMME OBJET JURIDIQUE

Sous la présidence de **Jeanne Mesmin d'Estienne**, Maître de conférences en droit public, Université Lumière Lyon 2.

Propos introductifs

9h45 **Jeanne Mesmin d'Estienne**, Maître de conférences en droit public, Université Lumière Lyon 2.

Le droit face à la mort : pour une théorie juridique de la fin

10h15 **Charmand Ayo**, Docteur en droit public, Assistant Professeur, Université de Yaoundé II.

Au-delà d'une simple mort biologique

10h30 **Dimas Koukoui**, Doctorant en droit privé et sciences criminelles, Université Bordeaux.

11h00 **Pause**



MORT ET DROIT

Vendredi 18 septembre 2026 - Faculté de Reims Champagne-Ardenne

PARTIE 1.

L'ANTICIPATION DE LA MORT

ATELIER 1. Vouloir sa mort : la volonté individuelle face à la mort (d'une volonté empêchée à une volonté revendiquée) - Salle E12

Sous la présidence de **Luc Klein**, Professeur de droit public, Université de Reims.

Repenser la conception juridique de la fin de vie

11h15

Gwenaëlle Questel, Enseignante-chercheuse en droit privé et sciences criminelles, UCO Nantes.

Une dernière volonté ? Réflexions sur les limites juridiques du choix

11h30

Anaïs Khouni, Doctorante en droit privé et sciences criminelles, Université Sorbonne Paris Nord.

Contrôler un droit à la mort ?

11h45

Aline Cheynet de Beaupré, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université d'Orléans.

La conscience et la mort : clause de conscience et aide à mourir

12h00

Nicolas Kermabon, Professeur d'histoire du droit, Université des Antilles.

MORT ET DROIT

Vendredi 18 septembre 2026 - Faculté de Reims Champagne-Ardenne

ATELIER 2. La prévisibilité de la mort : entre anticipation et inattendu - Salle E13
Sous la présidence de **Jérémy Houssier**, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Reims.

Les testaments des reines de France

11h15

Aurore Rahault, Doctorante en histoire médiévale,
Université de Reims Champagne-Ardenne.

L'assurance-vie et la mort

11h30

Luc Mayaux, Professeur émérite de droit privé et sciences criminelles,
Université Jean-Moulin Lyon III.

Assurance vie et droit des successions

11h45

Alexandre Olivier, Docteur en droit privé et sciences criminelles,
Qualifié aux fonctions de Maître de conférences, ATER à l'Université
d'Orléans.

Droit patrimonial et notion de “mort imprévue”

12h00

Pierre-Alexandre Courtois, Doctorant en droit privé et sciences
criminelles, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

12h30

Déjeuner

MORT ET DROIT

Vendredi 18 septembre 2026 - Faculté de Reims Champagne-Ardenne

PARTIE 2.

Amphithéâtre recherche

RECONNAÎTRE ET RÉPARER LA MORT

Sous la présidence de **Vadim Jeanne**, Maître de conférences en droit public, Université de Reims.

Le droit face à l'incertitude de la mort

14h00

Alycia Durlot, Doctorante en droit public à l'Université de Nantes et ATER à l'Université Rennes 2.

La dernière adresse du défunt

14h15

Marie Roux, Doctorante en droit privé et sciences criminelles et ATER, Université de Bordeaux.

La mort d'un proche devant le juge administratif

14h30

Justine Thomas, Doctorante en droit public à l'Université Paris 1 Panthéon Assas et ATER à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

Revenants médiévaux et continuité de la responsabilité après la mort

14h45

Xavier-Laurent Salvador, Maître de Conférence HDR en Linguistique médiévale, Université Sorbonne Paris Nord.

Écocide et droit : la disparition environnementale comme atteinte à la vie

15h00

Chloé Vuillemin, Doctorante en droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine.

15h30

Pause

MORT ET DROIT

Vendredi 18 septembre 2026 - Faculté de Reims Champagne-Ardenne

PARTIE 3.

LES RESTES APRÈS LA MORT

ATELIER 1. Les restes corporels - Salle E12

Sous la présidence de **Seydou Traoré**, Professeur de droit public, Université de Reims.

La mort écologique encadrée par le droit

15h50

Paloma Dodement, Doctorante en droit public, Université d'Évry, Paris-Saclay.

« La dignité des morts », La signification juridique de la sécularisation de la mort en France

16h05

Renan Recouvreur, Doctorant en droit public à l'Université Paris 2 Panthéon Assas et ATER à l'Université de Caen Normandie.

La mort de l'animal de compagnie : le cadavre entre déchet et mémoire

16h20

Caroline de Rauglaudre, Consultante funéraire, Conseillère funéraire diplômée, Juriste en droit animalier, Titulaire d'un Diplôme Universitaire de Droit animalier, Université Toulouse Capitole.

ATELIER 2. Les restes, éléments de patrimoine - Salle E13

Sous la présidence d'**Agathe Baroin**, Maître de conférences en histoire du droit et des institutions, Université de Reims.

Reliques et sépultures dans les églises : objets juridiques complexes

15h50

Paul Salaün, Enseignant-chercheur en droit public, UCO Angers.

Patrimoine funéraire et droit

16h05

Asena Poyrazer, Doctorante en droit public, Université Paris-Saclay.

La mort au musée : les spécimens d'histoire naturelle

16h20

Tristan Gil, Doctorant en droit public et ATER, Université Paris-Cité.

MORT ET DROIT

Vendredi 18 septembre 2026 - Faculté de Reims Champagne-Ardenne

ATELIER 3. Les restes numériques - Salle E14

Sous la présidence de **Geoffray Brunaux**, Doyen de la Faculté de Droit & de Science politique de Reims, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Reims.

La persistance numérique du défunt

15h50

Imane Aïda, Enseignante-chercheuse contractuelle,
Université de Bordeaux.

Le droit face à la mort numérique : survivance des données et droit à l'oubli

16h05

Marion Vieilledent, Doctorante en droit privé et sciences criminelles,
Université de Bordeaux.

Avatars publicitaires et exploitation de l'image post mortem

16h20

Alexandre Humain-Lescop, Doctorant en droit privé
Institut Polytechnique de Paris.

Propos conclusifs - Amphithéâtre recherche

17h00

Nathalie Baillon-Wirtz, Professeur de droit privé et sciences
criminelles, Université de Reims.

17h30

Cocktail



VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026
Faculté de Reims Champagne-Ardenne

MORT ET DROIT

Le colloque « Mort et Droit » entend offrir un espace de réflexion approfondie et pluridisciplinaire sur les représentations et les conséquences de la mort en droit. Il vise à croiser les regards des différentes branches du droit et à accueillir des analyses théoriques, critiques, historiques ou comparées, afin de penser la mort non seulement comme une fin, mais aussi comme un fondement, une sémantique et un révélateur des finalités du droit. L'ambition est de questionner la manière dont le droit tire les conséquences de la mort, dit, en creux, de sa conception de la vie, des personnes physiques ou morales, des institutions, des normes elles-mêmes.